



Vos élus vous informent



Philippe LE PAPE et Fabricia CAR

« TOUT VA TRES BIEN, MADAME LA MARQUISE ! »

Cette chanson des années trente est toujours d'actualité : « Allo James, quelles nouvelles ? Tout va très bien, madame la marquise ! Tout va très bien ! Pourtant il faut que l'on vous dise : on déplore un tout petit rien ... » **L'économie est faite**, elle aussi, **de tout petit rien**, mais ensuite vient le temps de l'addition !

Ainsi, **les 3 taxes** (habitation, foncier bâti et non bâti) **n'augmenteront que de 2,2 %** ! La formule est habile, d'autant plus habile qu'une hausse votée en début de mandat, c'est une hausse cumulée sur les 5 ans à venir. Nous augmentons, dit le maire, pour maintenir les investissements et pouvoir venir en aide aux plus démunis... Que répondre à cela ?

Il faut d'abord savoir que le parlement a voté pour 2009 une hausse des bases de 2,5 %. Les 2,2 % de la commune viennent donc s'ajouter à cette première hausse, c'est donc au total **une hausse de 4,75 %** qu'il faudra payer pour la part communal. En ajoutant la hausse du département, les saint-cyriens devraient voir leurs impôts locaux augmenter au final d'au moins 6 %. C'est largement plus que les 1% de l'inflation !

Les 2,2 % de hausse représentent 170 000 € de recettes fiscales supplémentaires pour la commune. Lors de notre intervention, nous avons démontré, chiffres à l'appui que cette somme pouvait être économisée, notamment en urbanisme à condition d'utiliser des procédures juridiques mieux adaptées lors des acquisitions foncières.

Nos choix ne remettaient en cause ni la politique d'investissement, ni la politique de solidarité envers les plus démunis. L'année dernière nous avons voté le budget, c'est dire que nous savons être objectifs et reconnaître le bien fondé de certaines orientations. Cette année, **nous avons voté contre cette hausse injustifiée**.

Aujourd'hui, ceux qui ont travaillé plus pour payer leur maison, se retrouvent pénalisés par les taxes foncières et la taxe d'habitation. Leur pouvoir d'achat se trouve ainsi diminué. En faisant construire, ils ont pourtant créé de l'emploi, payé la TVA et la taxe locale d'équipement. En un mot, ils ont eu une action positive sur l'économie.

En période électorale, le maire dira : « **l'impôt tue l'impôt** ». Comment les électeurs pourront-ils encore croire leurs élus ? Gérer, ce n'est pas seulement investir ou emprunter, c'est aussi **savoir faire des économies**. Nous pensons que des économies étaient possibles pour éviter cette augmentation. Les Saint-Cyriens découvriront leurs impôts locaux en octobre-novembre, dur automne en perspective !

Pour en savoir plus : <http://www.saintcyr-autrement.com>

Philippe LE PAPE et Fabricia CAR

Conseillers Municipaux « Liste Saint Cyr autrement (modem) »

Le 10 avril 2009